



Discipline Eventing

Concept d'indemnisation pour la participation aux championnats internationaux (CE / CM / JO) des catégories Elite / M25/ Y / J / Poney ainsi qu'aux CCIO officiels par équipe

1. Définitions

Championnats internationaux : cf. la FEI

CCIO : désignés par Swiss Equestrian et officiellement engagés en tant qu'équipe.

2. Voyage des cavalier·ère·s

Les cavalier·ère·s organisent et financent en principe eux-mêmes leurs déplacements lors de manifestations. Les moyens de transport peuvent être choisis librement.

3. Logement des cavalier·ère·s

CCIO : Les cavalier·ère·s organisent et financent en principe eux-mêmes leur logement. Le cas échéant, les logements peuvent être organisés par Swiss Equestrian, le·la chef·fe d'équipe/ responsable du cadre en décidera.

Championnats internationaux : Le logement des cavalier·ère·s est organisé et payé par Swiss Equestrian.

4. Transport des chevaux

Les cavalier·ère·s organisent en principe eux-mêmes les déplacements de leurs chevaux pour les compétitions. Le cas échéant, des indemnités forfaitaires peuvent être financées par Swiss Equestrian pour certains CCIO organisés en équipe, la décision étant prise par le·la chef·fe d'équipe ou le·la responsable des cadres.

Championnats internationaux : Swiss Equestrian paie, selon le budget approuvé, **CHF 0.70 par km, par cheval aller-retour** pour le transport des chevaux. La distance est calculée et arrondie par Swiss Equestrian à partir de l'écurie de domicile.

Pour d'autres voyages, Swiss Equestrian peut organiser un transport en commun.

5. Carnet ATA

Les coûts des carnets ATA sont à la charge des cavalier·ère·s.

6. Formalités douanières

Si, lors du passage à la frontière, la présence d'un·e agent·e de douanes ou d'un·e vétérinaire est requise, les coûts inhérents sont à la charge des cavalier·ère·s.

7. Contrôles sanguins / vaccins

Les coûts éventuels pour les contrôles sanguins ou les vaccins sont à la charge des cavalier·ère·s

8. Vétérinaire

Si Swiss Equestrian envoie un·e vétérinaire d'équipe officiel·le au concours, Swiss Equestrian prend en charge les frais des services vétérinaires pendant ce concours. Toutefois, les frais des médicaments sont à la charge des cavalier·ère·s. Les traitements vétérinaires avant et après la manifestation sont à la charge des cavalier·ère·s.

Pour d'autres voyages avec arrêt intermédiaire, Swiss Equestrian prend également en charge les frais d'accompagnement du transport par un·e vétérinaire.

9. Maréchal-ferrant

Le ferrage avant, pendant et après les compétitions est aux frais des cavalier·ère·s.

10. Logements intermédiaires

Si des logements intermédiaires doivent être organisés, les frais de logement sont pris en charge par Swiss Equestrian.

11. FEI Equine Anti-Doping Controlled Medication Program (EADCP)

Les EADCP de la FEI pour les délégations officielles (équipe) sont pris en charge par Swiss Equestrian.

12. Finances d'engagement et de départ

Les frais d'engagement et de départ pour les compétitions internationales pour le titre sont pris en charge par Swiss Equestrian. Le cas échéant, les frais d'engagement et de départ de certains CCIO organisés en tant qu'équipe peuvent également être financés par Swiss Equestrian, la décision étant prise par le·la chef·fe d'équipe ou le·la responsable des cadres.

13. Prix en espèces

Les prix en espèces appartiennent aux cavalier·ère·s. Les éventuelles déductions pour les impôts et autres sont à la charge des cavalier·ère·s et sont généralement déduites directement.

14. Assurances

Swiss Equestrian ne conclut aucune assurance pour les chevaux. Les cavalier·ère·s, le·la propriétaire de chevaux sont responsables de l'assurance de leurs chevaux.

Ce concept a été approuvé le 03.11.2025 par le comité technique de la discipline Eventing.